Pour notre église Notre Dame de Lourdes, érigée au début des années 1930, l'acoustique a toujours été une préoccupation.

Nous avons trouvé et testé une solution pour que la Parole soit entendue et que les célébrations soient vécues dans des conditions favorables.

Décidée par le Conseil Économique Paroissial, l'installation définitive s'effectuera à compter du 15 février 2021. Cet équipement de haute technicité allie l'électro-acoustique à la numérisation afin de pallier la résonnance des sons.

Le budget est de 27500,- €

Nous avons besoin de vous, chrétiens de la Paroisse de La Madeleine et vous qui bénéficiez de l'accueil de notre église.

Une souscription est ouverte selon les modalités précisées au dos de ce flyer. Nous vous sommes particulièrement reconnaissants de votre participation.

Merci.